

Fiche de poste 220713 0198 PGRH POSTE

<p>Intitulé du poste : Chef(fe) de la Maison de la Performance Sportive (MPS)</p>	<p>Cadre statutaire de référence : Catégorie statutaire : Titulaire A</p>
<p>Positionnement hiérarchique : Rattachement hiérarchique à la direction du CREPS de Toulouse</p>	<p>Localisation du poste : CREPS de Toulouse 1 avenue Edouard Belin - BP 84373 31055 Toulouse cedex 4</p> <p>Implantation sur le site : Bâtiment Fair-Play</p>
<p>Présentation de l'établissement</p>	
<p>CREPS de Toulouse</p> <p><i>Créé par décret n°2016-152 du 11 février 2016, le centre de ressources, d'expertise et de performance sportive de Toulouse assure, en liaison avec les fédérations sportives, la formation et la préparation des sportifs figurant sur des listes arrêtées par le ministère chargé des sports, en veillant à concilier la recherche de la performance sportive et la réussite scolaire, universitaire et professionnelle du sportif. Il met en œuvre des formations initiales et continues dans les domaines des activités physiques ou sportives, conformément aux objectifs nationaux et en lien avec le schéma régional des formations de la région.</i></p> <p><u>Il exerce des missions complémentaires au nom de la région.</u> Il assure notamment à ce titre l'accueil et l'accompagnement de sportifs régionaux, la promotion des actions en faveur du sport au service de la santé et du sport pour tous, le développement des activités en faveur de la jeunesse et de l'éducation populaire et la mise en œuvre des offres de formation aux métiers du sport et de l'animation, conformément aux besoins identifiés par le schéma régional des formations.</p> <p>Pour exercer ses missions, le CREPS de Toulouse est doté d'un budget de 7,15 M€ pour l'année 2022 et emploie 105 agents.</p>	
<p>Descriptif de l'équipe de la Maison de la Performance Sportive: 1 chef de service, 1 adjoint, 38 agents dont un responsable de l'internat et 10 surveillants</p>	
<p>Missions</p>	
<p>La Maison de la Performance Sportive (MPS) assure la mise en œuvre du double projet par une approche du sportif de haut niveau, nommé le projet de vie. Celui-ci inclut des objectifs sportifs, d'insertion professionnelle et de développement personnel (en référence au projet d'établissement). Les missions du département sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Concevoir la performance sportive dans une logique de parcours, pour lequel le temps passé en CREPS est une étape, et s'assurer du continuum de cette performance par une démarche systématique de co-production avec les fédérations sportives ; - Appréhender le sportif dans son unicité et inscrire l'action de l'établissement dans une démarche d'individualisation de la performance ; - Assurer le suivi individualisé des SHN sur liste sur le territoire ; - Créer du lien entre tous les acteurs qui gravitent autour de l'athlète pour coconstruire et être facilitateur de la performance du sportif mais aussi le garant de son projet de vie ; - Assurer la liaison avec les fédérations sportives, les ligues, les pôles et structures de Haut niveau ; - Assurer le suivi médical et paramédical des sportifs HN et les soins des sportifs HN ; - Assurer les moyens supports à la vie quotidienne des athlètes de Haut niveau (restauration, internat, déplacements, animation, etc.) ; - Contribuer à des travaux d'observation, de recherche et d'innovation ou de développement, à la production et la diffusion des connaissances ; - Participer au réseau national du sport de Haut niveau. 	

Activités

Responsable exécutif de la mise en œuvre du projet de performance sportive au sein de l'établissement, le chef de la MPS prépare en concertation avec le futur manager de la performance sportive territoriale, les scénarios d'intervention concernant les orientations de la politique nationale en matière de haut niveau, les soumet aux détenteurs du pouvoir de décision (direction du CREPS de Toulouse) et pilote fonctionnellement et opérationnellement leur mise en œuvre.

Activités principales :

- Encadrement et management d'une équipe pluridisciplinaire
- Gestion des ressources (financières, humaines et immatérielles : conventions, contrats ,...) du département dans le cadre réglementaire de l'établissement
- Apports à la définition et à la mise en œuvre des orientations stratégiques de l'établissement
- Elaboration des objectifs et des indicateurs de pilotage du département
- Définition des méthodes de recueil des informations sectorielles permettant l'analyse et le suivi des dossiers du département
- Traduction des orientations stratégiques en plan d'action
- Synthèse des travaux de son équipe
- Participation à l'élaboration des orientations territoriales et nationales en matière de haut niveau.
- Représentation du CREPS auprès des partenaires du secteur : Fédérations, ligues, comités, universités, ANS, Grand INSEP,.....
- Synthèse et présentation du bilan des activités de la MPS et de l'activité des structures accompagnées.

Relations fonctionnelles

Internes :

Les différents services du CREPS

Externes :

Fédérations, ligues, comités, centres de formation, clubs pros, ANS, Grand INSEP,...
Services déconcentrés du ministère des sports,
Conseil régional, Collectivités territoriales,
Autres services de l'Etat,
Entreprises,
Services du Conseil Régional Occitanie,
Universités, Grandes écoles, ...

Compétences

Savoirs généraux, théoriques ou disciplinaires

Environnements professionnels et réglementation du champ jeunesse et sports et plus particulièrement du sport de Haut niveau et des établissements publics ;
 Droit administratif général ;
 Fonctionnement des institutions publiques et privées au plan national et au plan territorial ;
 Enjeux du domaine du sport de haut niveau et des acteurs locaux et nationaux ;
 Connaissances scientifiques ou techniques dans les domaines concernés par le poste ;
 Gestion des ressources humaines

Savoirs sur l'environnement professionnel

Champ du sport et son organisation ainsi que les grandes orientations de la politique nationale en matière de haut niveau et notamment le transfert du haut niveau dans les CREPS.

Savoir-faire opérationnels

Diriger un service ;
 Manager une équipe / Travailler en équipe ;
 Mettre en œuvre des procédures / Conduire des processus et des projets complexes et savoir en restituer les résultats ;
 Déléguer, contrôler et évaluer ;
 Communiquer / travailler en réseau ;
 Conduire le changement ;
 Maîtriser les logiciels bureautiques.

Savoirs comportementaux

Leadership
 Travailler en équipe
 Qualités managériales

CREPS DE TOULOUSE

	Représenter l'Établissement Rester maître de soi / résister au stress Avoir le sens de la diplomatie / médiation / Être Force de conviction Rigueur Avoir le sens de l'organisation Capacité à faire preuve de réactivité et d'adaptabilité Faire preuve de discrétion professionnelle
Contraintes et difficultés du poste	
Activités soumises à des variations de charge en fonction des périodes de l'année Horaires atypiques Nombreux déplacements régionaux et nationaux	
Postes à pourvoir à compter du : 01/10/2022	
Candidature à transmettre à : muriel.roth@creps-toulouse.sports.gouv.fr avant le : 08/09/2022	